Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260616-2026_039-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, 15 juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Philippe TREMOUREUX, Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD, Jacques MAURY, Jeannine BROGUET, Yann VELLUET, Martine COURTOIS, Philippe AUBRIERE ; Hélène PERCHEPIED, Christian LE MENACH, Mathilde DUCHESNE, Jean Pierre BERNARD
Absents excusés : Mme Anne TESSIER-PETARD qui a donné procuration à Mme Françoise BOUSQUET, M Rémy BESNARD qui a donné procuration à Mme Jeannine BROGUET, M Jacques MAURY qui a donné procuration à M Rémi AMAR, M Christian LE MENACH qui a donné procuration à Mme Martine COURTOI
Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents :11 Votants : 15
Secrétaire de séance : Françoise BOUSQUET

Délibération n°2026-06 / 039 – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M le Maire

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 313-1 et suivants (sur la création des emplois) ;
Vu la délibération fixant les taux de promotion pour les avancements de grade ;
Considérant qu'il convient de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits sur les tableaux d'avancement de grade au titre de l'année 2026 ;

Suite à l'adoption des taux de promotion, il est nécessaire d'adapter notre tableau des effectifs pour procéder aux nominations des agents méritants. Il est proposé au Conseil Municipal de créer les postes de grades supérieurs et de supprimer les postes de grades inférieurs qui deviendront vacants après la nomination.

Filière / Catégorie	**Emploi/Grade actuel (À supprimer)**	**Nouveau Grade (À créer)**	**Temps de travail**	**Motif / Justification**
Administrative (B)	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	Temps complet	Avancement de grade 2026
Administrative (C)	Adjoint administratif territoriale	Adjoint administratif territoriale de 2ème classe	Temps complet	Avancement de grade 2026
Technique (C)	Adjoint technique territoriale	Adjoint technique principal de2ème classe	Temps non complet	Avancement de grade 2026

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260616-2026_039-DE

Filière / Catégorie	**Emploi/Grade actuel (À supprimer)**	**Nouveau Grade (À créer)**	**Temps de travail**	**Motif / Justification**
Administrative (B)	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	Temps complet	Avancement de grade 2026
Administrative (C)	Adjoint administratif territoriale	Adjoint administratif territoriale de 2ème classe	Temps complet	Avancement de grade 2026
Médico-Sociale (C)	Agent spécialisé principal des écoles maternelles 2ème classe	Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1ère classe	Temps complet (35h)	Avancement de grade 2026

Après en avoir délibéré les membres du Conseil

- **De décider** la création des emplois correspondants aux grades d'avancement tels que mentionnés dans le tableau ci-dessus, à compter du 1er juillet 2026 ;
- **De décider** de la suppression des emplois d'origine au fur et à mesure de la nomination effective des agents sur leur nouveau grade ;

Adoptée à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 16/06/2026
Le Maire
Philippe TREMOUREUX

MAIRIE de St ARMEL 56 Morbihan

Secrétaire de séance
Françoise BOUSQUET